

ZOOM

Les travaux

À LA COURNEUVE EN 2022

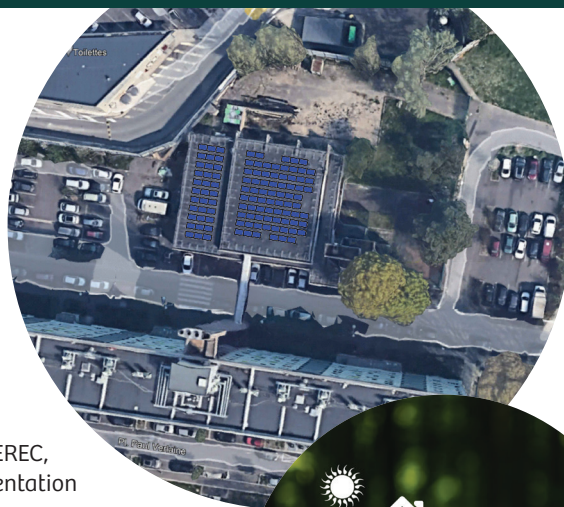
L'installation de panneaux photovoltaïques et l'achat d'électricité verte au SMIREC

Dans le cadre de sa politique de développement des énergies renouvelables, le SMIREC se lance dans la production d'électricité photovoltaïque pour l'alimentation des équipements de ses installations.

Tout d'abord, dans le cadre du groupement de commandes du SIPPAREC, le SMIREC a souscrit l'offre d'électricité verte premium pour l'alimentation des pompes à chaleur du doublet géothermique nord Politzer à La Courneuve, permettant de booster le taux d'ENR du réseau de 5% pour le porter à 65%.

L'électricité verte premium de la société ENERCOOP garantit une production électrique par l'intermédiaire de 8 parcs éoliens et 3 centrales hydrauliques, et donc un niveau de traçabilité élevé. Le SMIREC consommera environ 4 500 MWh d'électricité verte par an sur la période 2022-2024.

Par ailleurs, cet été des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture de la chaufferie nord place Paul Verlaine. L'énergie produite, représentant environ un quart de la consommation totale des équipements de la chaufferie, sera entièrement autoconsommée.



À AUBERVILLIERS

Le point sur le projet Aubervilliers : premiers bâtiments alimentés et suite du projet

Depuis novembre 2021, 1 200 logements du bailleur social OPH Aubervilliers sont raccordés au réseau de chaleur du SMIREC. Cela fait suite aux travaux de développement d'environ 5 km de canalisations, depuis la centrale du Fort de l'Est à Saint-Denis jusqu'à la rue Charles Tillon.

Rappelons que ce projet permettra de raccorder 7 500 équivalents logements. Le réseau alimentera notamment les ZAC du Port Chemin Vert et du Fort d'Aubervilliers.

À cette occasion, une nouvelle source de production en énergies renouvelables sera créée, la géothermie profonde au Dogger, qui permettra d'augmenter le taux d'énergies renouvelables de notre réseau de chaleur. Ce nouveau doublet géothermique sera implanté dans le quartier du Franc Moisin à Saint-Denis. Les travaux d'aménagement du site vont commencer fin 2022 et les forages seront réalisés de février à avril 2023. Des visites seront organisées pour faire découvrir à un large public ce chantier exceptionnel contribuant à la transition énergétique de notre territoire !

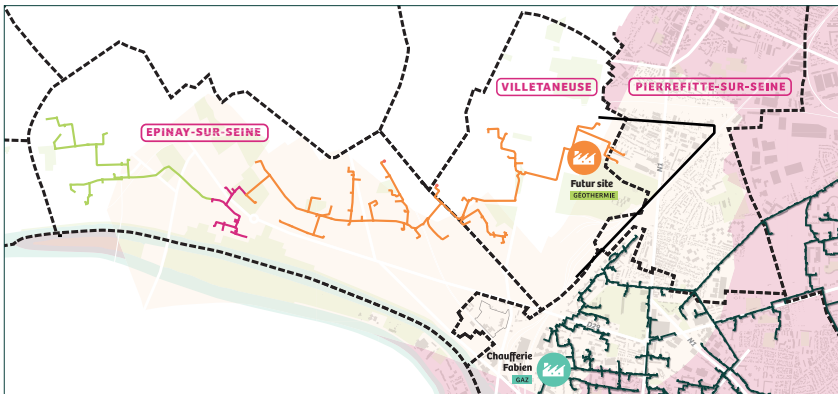
Le coût des travaux réalisés par le SMIREC (réseaux et géothermie profonde) est de 29,5 M€ dont 9,5 M€ sont financés par le Fonds Chaleur (5,5 M€ de l'Ademe et 4 M€ de la Région Île-de-France).



PROJET

Le SMIREC s'étend et accueille de nouveaux adhérents !

Suite aux études de faisabilité réalisées par Le SMIREC, Les Villes de Pierrefitte-sur-Seine, Épinay-sur-Seine et Villetaneuse, en lien avec l'EPT Plaine Commune ont validé la création d'un réseau de chaleur alimenté à plus de 65% par des énergies renouvelables et permettre à de nouveaux abonnés de bénéficier d'une chaleur verte locale et peu chère.



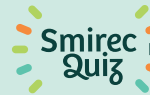
- 15 km de réseaux des Joncherolles jusqu'à Orgemont en passant par l'Université, les quartiers La Source les Presles et Saint-Leu
- Un doublet de géothermie au Dogger situé à Villetaneuse avec une mise en service prévue à fin 2025 permettant d'éviter des émissions d'environ 9 000 tonnes de CO2 par an.
- Pour permettre le raccordement de 7 200 équivalents logements : bailleurs, des équipements (villes, université, Département) et de l'université Paris Sorbonne Nord

À cette occasion, les Villes d'Épinay-sur-Seine et Villetaneuse, et l'EPT Plaine Commune ont adhéré au SMIREC. Le SMIREC s'étend pour renforcer son action au service du développement des énergies renouvelables. Bienvenue à nos nouveaux adhérents !



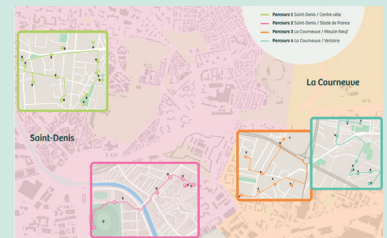
DU NOUVEAU

L'application mobile : SMIREC Quiz



Le chauffage urbain en jeu !

Le SMIREC vous propose, à travers ce jeu ludique, un parcours dans la ville pour découvrir tous les secrets du réseau de chaleur, son fonctionnement, son histoire... sur <https://quiz.smirec.fr> !



Pour cela il suffit de répondre aux questions de notre quiz que vous découvrirez dans les rues des villes du SMIREC en flashant les QR codes sur les plaques de quelques bâtiments alimentés par le réseau et l'entrée des chaufferies du SMIREC ou simplement chez vous en cliquant sur la carte des questions : sur <https://quiz.smirec.fr>

Nous organisons des visites de parcours donc n'hésitez pas à nous contacter au 01 48 38 20 02 pour des visites guidées.

ACTU

Actualité énergétique

Depuis la fin de l'année 2021, les prix de l'énergie, gaz et électricité, connaissent une envolée sans précédent depuis plusieurs décennies.

Cette situation est le résultat de plusieurs phénomènes : la baisse de la disponibilité des unités de production électrique, le faible niveau des importations de gaz et de stockage, la crise en Ukraine...

Le gouvernement a déployé ces derniers mois plusieurs mesures de protection destinées aux citoyens chauffés par des installations individuelles de gaz et d'électricité : gel des

tarifs réglementés pour le gaz, limitation de la hausse des tarifs réglementés à +4% pour l'électricité. Grâce à la mobilisation des collectivités et associations de réseaux de chaleur, ce "bouclier tarifaire" a été étendu en avril 2022 aux logements chauffés collectivement, parmi lesquels les logements raccordés aux réseaux de chaleur.

En cette période de crise énergétique, les usagers des réseaux de chaleur du SMIREC sont mieux protégés grâce au développement des énergies renouvelables. Celles-ci, qui représentent environ 60% de

la facture énergétique (part variable R1), se caractérisent par une grande stabilité tarifaire. La part tarifaire correspondant aux charges de gaz (40%), utilisées en complément des énergies renouvelables, varie quant à elle en fonction de la stratégie d'achat du gestionnaire de réseau de chaleur. Dans ce contexte, il est urgent de poursuivre le développement des énergies renouvelables sur notre territoire afin de renforcer notre autonomie énergétique en nous affranchissant des énergies fossiles.